

R.—Quant au paquet lui-même, ce n'est pas moi qui l'ai remis entre les mains de M. Starnes ou qui en ai fait la collection. Je ne puis pas jurer positivement sur l'originalité du paquet. Je puis cependant identifier ma propre écriture.

Q.—Ces lettres que vous voyez maintenant, ont-elles été écrites par vous aux messieurs auxquels elles sont adressées ?

R.—Oui, c'étaient des lettres privées pour information privée, et nullement destinées à la publication.

Q.—Est-ce que les télégrammes sont exacts ?

R.—Je le pense. Je n'en connais que les termes généraux.

Q.—Ce paquet cacheté renferme-t-il quelque autre chose que vous pouvez identifier ; c'est-à-dire, par exemple, le paquet cacheté et les autres documents ; et cette lettre adressée à l'hon. Henry Starnes, vient-elle de vous ?

R.—Oui ; c'est ma signature.

Q.—Porte-t-elle aussi la signature de M. McMullen ?

R.—Je le pense.

Il y a aussi une autre enveloppe contenant un chèque de \$17,000, et je vais la présenter et la soumettre ; elle est marquée "N".

Q.—Quelle était cette lettre adressée à M. Starnes, au sujet du mémorandum et de la convention.

R.—Cette lettre est produite et soumise ; elle est marquée "O".

Q.—Vous avez dit que vous avez pris une part active aux négociations concernant la construction du chemin de fer du Pacifique du Canada. Je vais vous lire maintenant les accusations formelles qui ont été portées contre le gouvernement à ce sujet, pour que vous nous donniez un rapport de tout ce que vous connaissez sur cette question. Seriez-vous assez bon pour nous faire connaître tous les faits qui sont parvenus à votre connaissance relativement à ces accusations ?

R.—Si la cour me le permet, je lirai un rapport que j'ai rédigé sur cette affaire. Relativement à ce rapport et à tout autre rapport que je puis faire, je désire faire comprendre à la Cour que vu cet intervalle d'une année à deux, dans lequel les affaires ont tendu d'une manière constante vers le changement, je ne puis pas, en matière de simple conversation, où les faits et les chiffres ne peuvent pas être vérifiés, en faire un rapport exact et de mémoire ; mais je parlerai au meilleur de ma connaissance et croyance.

Le témoin fait alors le rapport suivant :

Depuis quelques années, j'ai pris beaucoup d'intérêt au développement des communications par voie ferrée dans toute la puissance du Canada, et particulièrement dans les districts qui se trouvent à l'ouest de Montréal, dans le but d'augmenter les moyens de communication entre les ports maritimes et l'ouest de l'Amérique. Entre autres projets, mon attention s'est portée de bonne heure sur celui de construire un chemin de fer entre Montréal comme étant le port de mer Atlantique le plus occidental, et l'océan Pacifique.

Dans l'automne de 1871, j'ai appris, dans une conversation avec Sir Francis Hincks, que certains capitalistes américains avaient proposés au gouvernement, par l'entremise de M. Waddington, d'organiser une compagnie pour construire le chemin de fer Canadien du Pacifique ; mais cette proposition n'avait encore obtenu aucun résultat. Voyant qu'en Canada on ne s'occupait pas de cette question et doutant si l'on pouvait engager les capitalistes américains à souscrire un aussi grand montant, je demandai à Sir Francis Hincks les noms des personnes qui avaient été en communication avec le gouvernement, et immédiatement après je me mis en correspondance avec ces messieurs afin de former une compagnie du Pacifique avant que des mesures fussent adoptées par le gouvernement à la prochaine session du Parlement.

Quelques négociations ayant été entamées, je me rendis à Ottawa en compagnie de quelques-uns de ces messieurs et nous avons eu une entrevue avec le gouvernement, mentionnée par Sir John ; cette entrevue a eu lieu le ou vers le 5 octobre 1871. Le rapport de Sir John sur cette entrevue, s'accorde parfaitement avec mes souvenirs.